



ADSEA 86

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Pôle Enfance Foyers Éducatifs Mixtes

**PÔLE ENFANCE- ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR L'ADSEA
86**

15 RUE DU GÉNÉRAL REIBEL 86100 CHÂTELLERAULT
FEM86@ADSEA86.FR 05 49 21 14 11



ADSEA 86

- 1 *Présentation générale du Pôle*
- 2 *Bilan de l'année 2024*
- 3 *Perspectives 2025*



1 Présentation des Foyers Éducatifs Mixtes

Les FEM (Foyers Educatifs Mixtes) sont constitués de différents types d'internats spécialisés (MECS et APMN) offrant une capacité de 51 places et sont situés à Châtellerault.

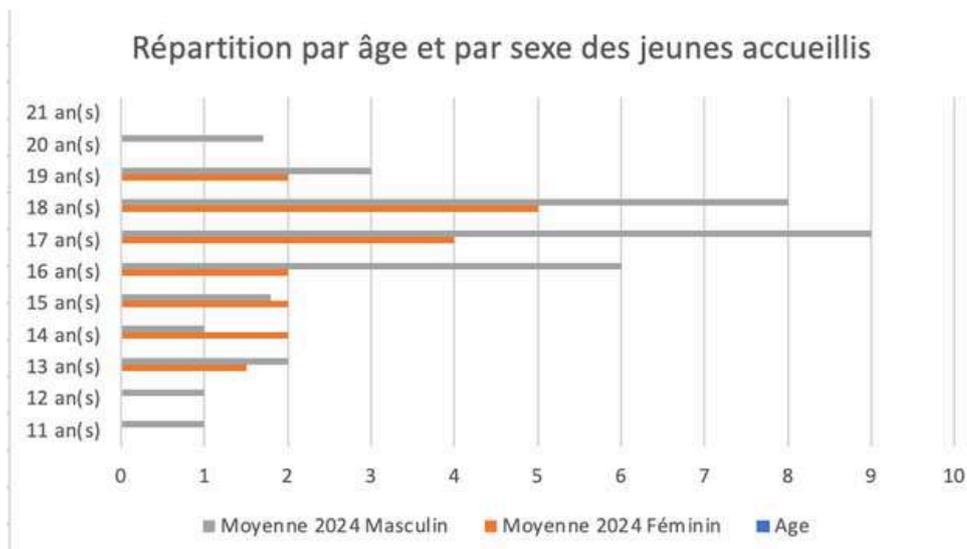
Foyer
Painlevé
12-15 ans
6 places

Foyer Les
Tourterelles
16 ans-jeunes
majeurs
10 places

Foyer
Mermoz
15-17 ans
11 places

APMN
16-21 ans
24 places
(dont 9 MNA)

Les jeunes confiés présentent un certain nombre de caractéristiques communes (carences affective et/ou éducatives, trouble de l'attachement, pratiques à risque, troubles du comportement, manque de confiance en soi...), bien que l'histoire de chacun demeure singulière



La surreprésentation des 15-18 ans dans nos effectifs n'est en rien surprenante, dans la mesure où il s'agit de la tranche d'âge pour laquelle deux de nos foyers (Mermoz et Les Tourterelles) sont spécifiquement habilités. Les demandes d'admission se font donc en adéquation avec le projet de service de ces deux foyers.

Les autorisations



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour les foyers

35 accueils en 2024 + 3 accueils d'urgence

26

ASSISTANCE
ÉDUCATIVE

7

ACCUEIL
ADMINISTRATIF
EXCLUSIVEMENT
DES CJM

2

PJJ

Peu de placements PJJ

Pour l'APMN

36 jeunes accompagnés en 2024

17

ASSISTANCE
ÉDUCATIVE

26

CJM

Parmi les 17 jeunes accompagnés en Assistance Éducative, 7 ont fait une demande de CJM à leur majorité.

Soit au 1er janvier 2024

17

ASSISTANCE
ÉDUCATIVE

19

CJM

Soit au 31 décembre 2024

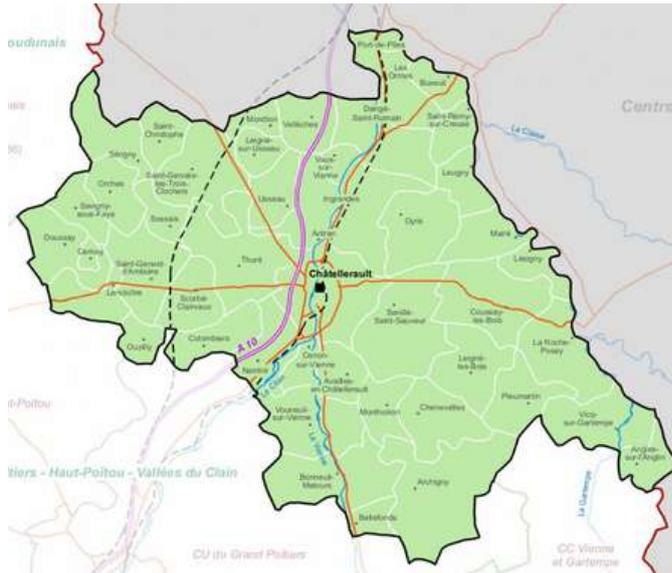
10

ASSISTANCE
ÉDUCATIVE

26

CJM

Implantation géographique des FEM



Châtellerault

Les bureaux administratifs



Le site Painlevé-Mermoz



Les Tourterelles

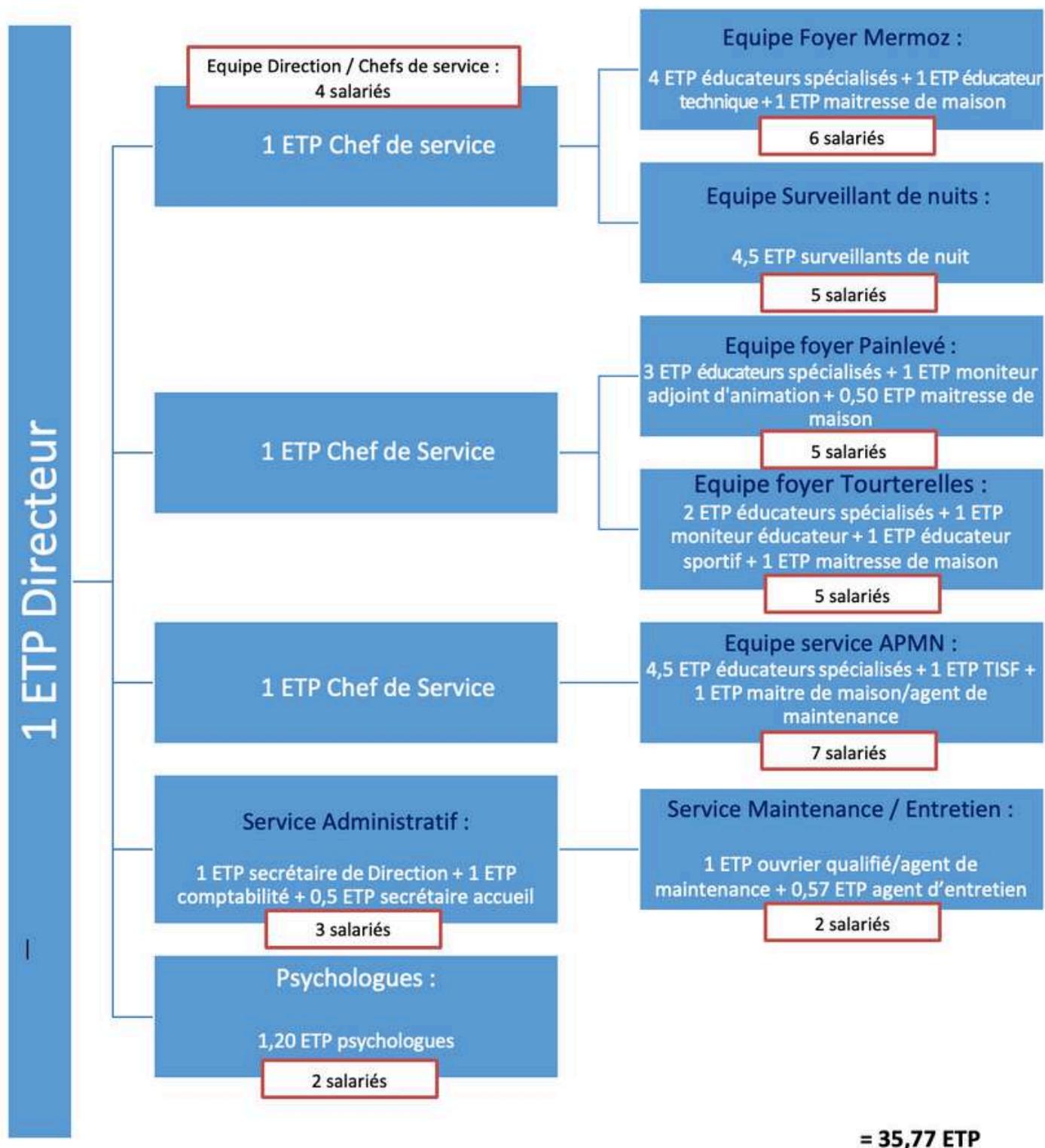


L'APMN



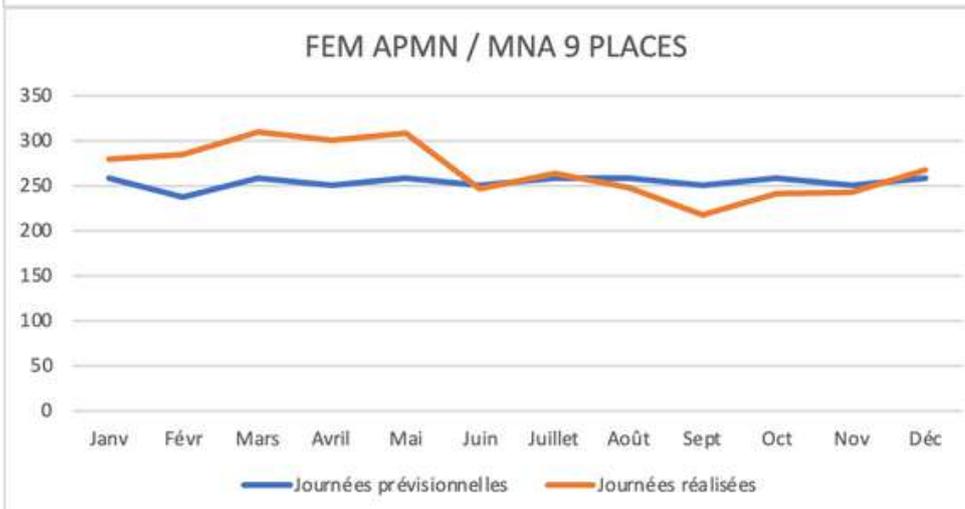
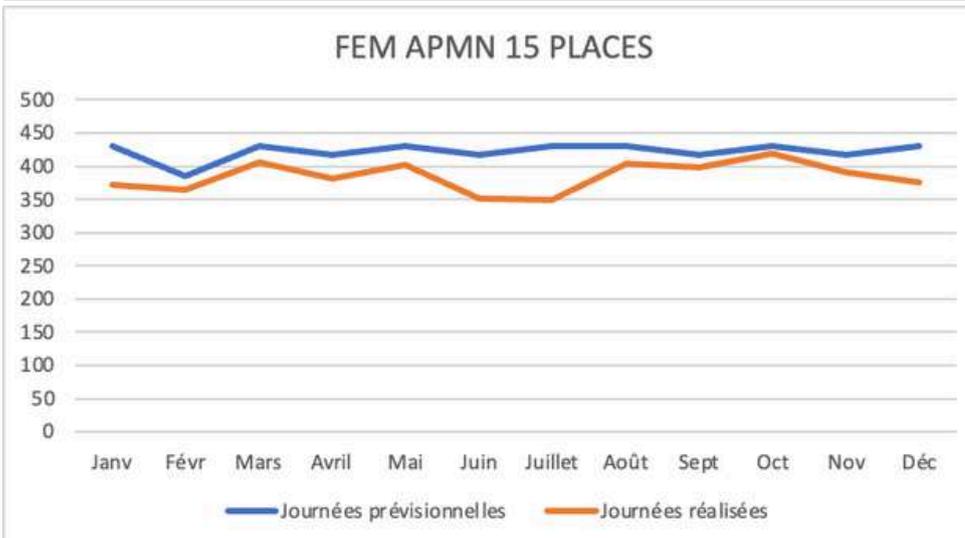
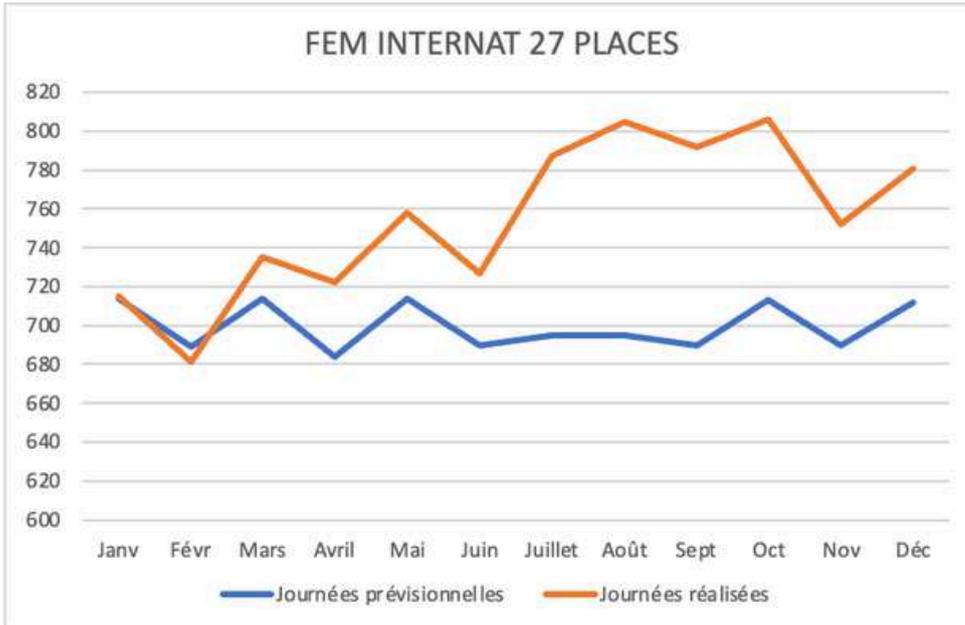
Les moyens humains

38 salariés en CDI



2 Bilan de l'année 2024

Nb de journées	Internat	APMN Classique	APMN MNA
Prévisionnelles	8400	5071	3043
Réalisées	9061	4615	3211
Écart cumulé	661	-456	168



Février 2024

Fermeture du foyer mermoz en raison de l'absence de titulaires, puis de la cheffe de service



Accueil des jeunes sur l'aile B des Tourterelles, avec une équipe de remplaçants et le soutien de l'équipe des Tourterelles et celle du foyer Painlevé sur des temps spécifiques

Juillet 2024

RECRUTEMENT DE LA NOUVELLE CHEFFE DE SERVICE DU FOYER MERMOZ



Septembre 2024

Déménagement du Foyer Painlevé sur le site Mermoz



Visite de conformité le 11 septembre 2024.

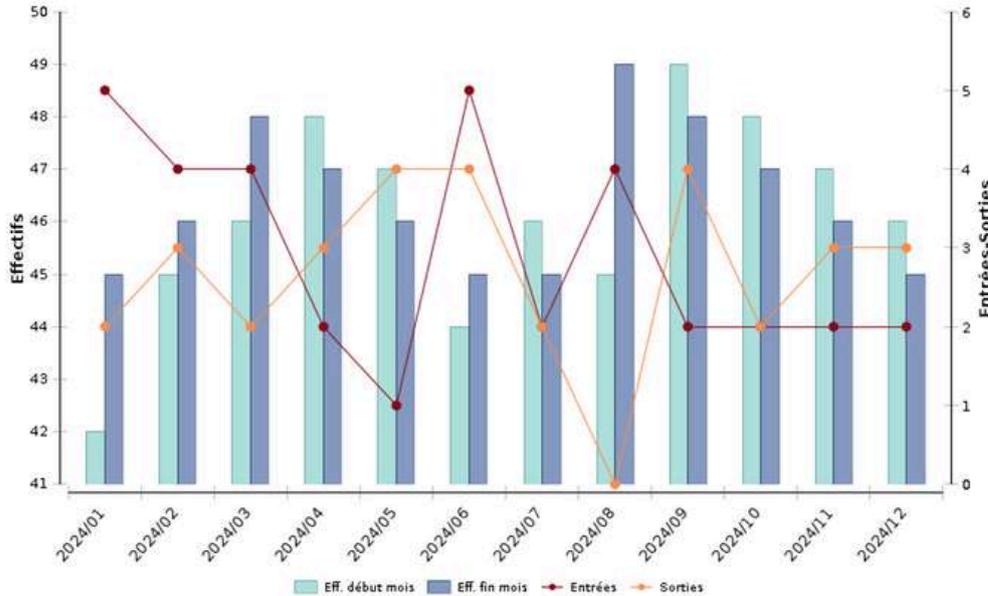
2 Bilan de l'année 2024



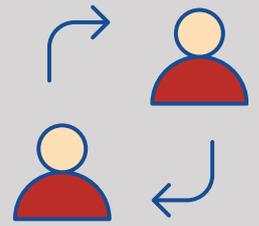
Octobre 2024

Activité des foyers

Activité par mois



35 entrées, 32 sorties



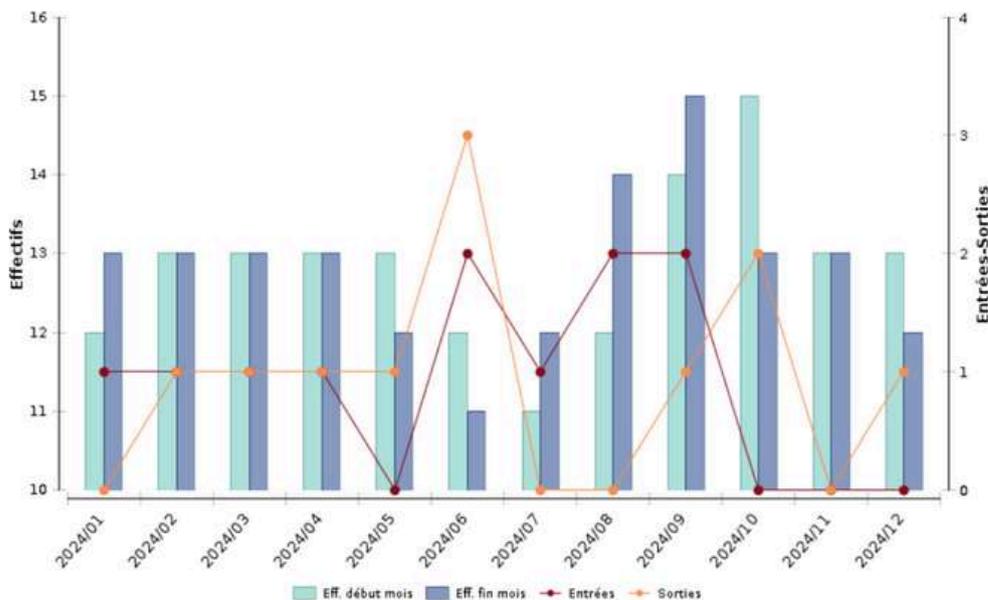
Changement de direction

Et inspection DGAS/PJJ



Activité de l'APMN "classique"

Activité par mois



11 entrées, 11 sorties

Activité de l'APMN MNA



4
ADMISSIONS



5
SORTIES

Les faits saillants pour les foyers



24
audiences

40%
des jeunes n'ont aucun DVH



311

jours de fugue, mais pour lesquels on compte
deux situations avec une longue période de
fugue

14%

des jeunes sont soit pupilles, soit bénéficient d'un
administrateur ad hoc

14%

des jeunes ont une double prise en charge , ASE et MDPH
(avec une RQTH pour deux jeunes)

L'accueil de jeunes à besoins spécifiques n'est pas sans poser certaines difficultés sur certains aspects du quotidien : vulnérabilité importante, ces jeunes font l'objet de manipulation par d'autres, prise d'autonomie plus difficile et plus lente...



48%

des jeunes bénéficient d'un suivi
psychologique en interne aux FEM ou à
l'extérieur

Les faits saillants pour les foyers

91%



des jeunes sont scolarisés ou ont une formation professionnelle

Collège	Lycée	MFR et CFA	MLI	CEFORD	Autre (Itep, école primaire...)
14%	25%	8,5%	28,5%	8,5%	15,5%

8,5% des jeunes n'ont pas pu être accompagnés vers un projet scolaire ou une formation professionnelle. Ce chiffre est à nuancer, car il comptabilise la situation d'un jeune pour lequel le placement ne fut jamais effectif et celle des deux jeunes fugueurs de longue durée.

55%

des jeunes confiés aux FEM ont vu leur placement renouvelé cette année. La tendance fait état d'un allongement de la durée des placements se confirme.

A titre d'exemple, les placements au Foyer Painlevé durent aujourd'hui en moyenne deux ans et la moyenne d'âge rajeunit.

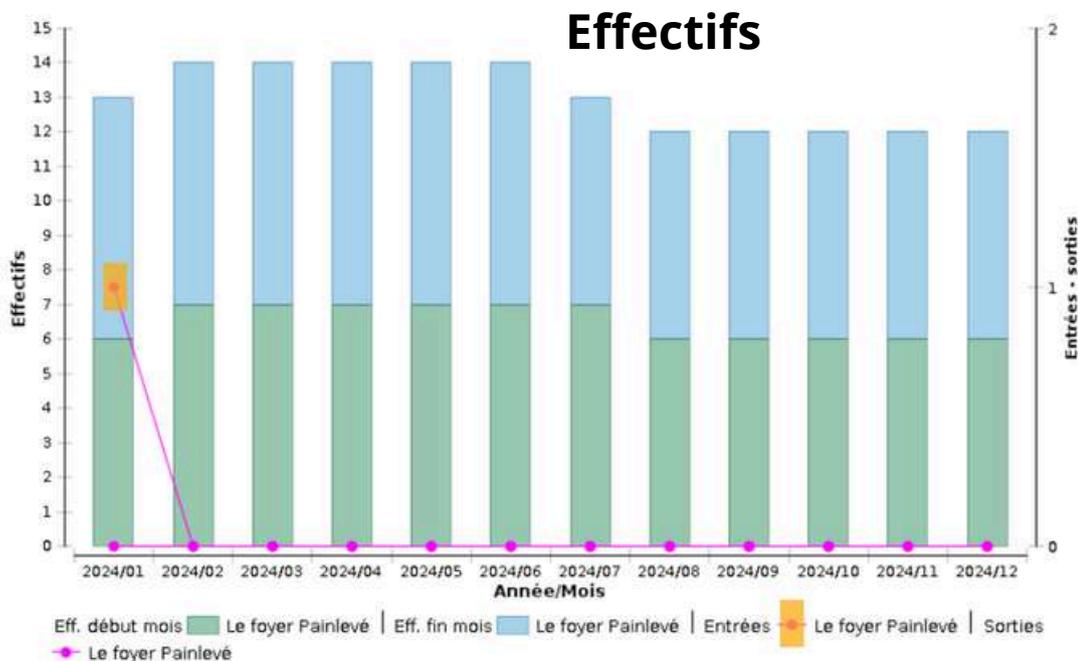


L'allongement de la durée des placements a pour conséquence une augmentation des passages en interne.



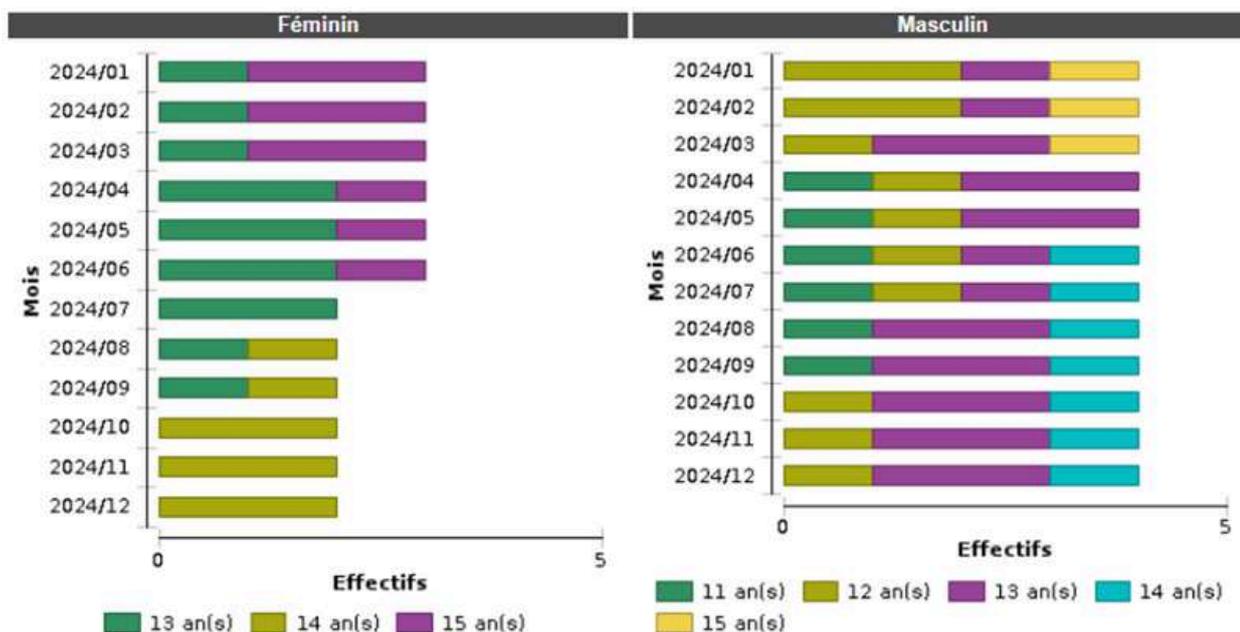
Le foyer Painlevé

Activité par mois et service



Suite au déménagement du foyer Painlevé sur le site de Mermoz, celui-ci a perdu une chambre. Le sixième jeune est accueilli en famille d'accueil PJJ, une modalité qui correspond à ses besoins (le collectif était "exclu" au regard de la situation du jeune).

Cette situation devait être provisoire, mais elle devrait perdurer en 2025, car le jeune s'y pose.



Effectifs par sexe et par âge

Le déménagement des jeunes de Painlevé dans l'ancien bâtiment, réhabilité, du regroupement du site Mermor a permis aux jeunes de pleinement s'installer dans leur lieu de placement. En effet, ils n'ont plus à faire leurs valises pour changer de foyer le weekend



Une vigilance quant à la proximité des deux foyers existe. Cependant, les quatre premiers mois de cohabitation se sont extrêmement bien déroulés. Une clôture fut installée pour marquer clairement les espaces.



La proximité entre l'équipe Painlevé et l'équipe Mermoz est aujourd'hui une plus-value



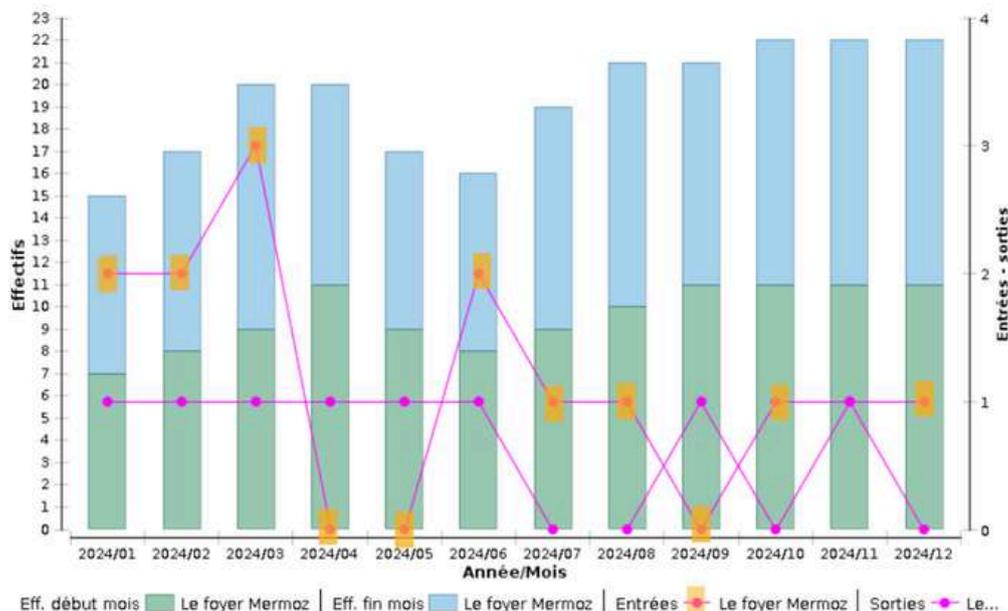
Un fait marquant en 2024, à savoir le décès de la mère d'un jeune accueilli. Sa référente éducative a réalisé dès lors un travail d'accompagnement au deuil, jusqu'aux derniers instants de vie de la mère (lien entre l'équipe soignante et la famille ; groupe de parole pour le jeune et sa soeur).

Un travail en partenariat avec le CMPEA fut également mené

Le foyer Mermoz

Activité par mois et service

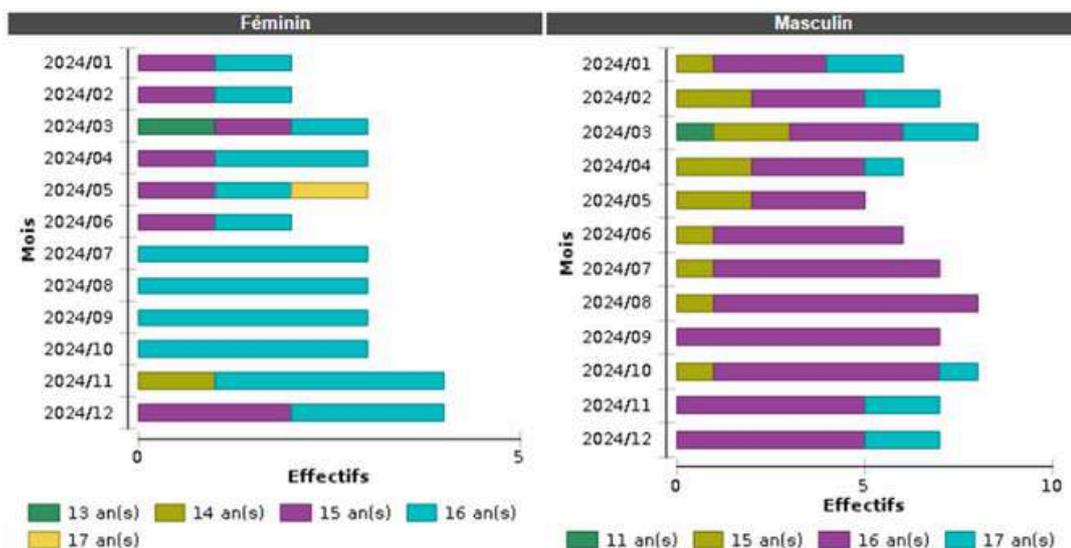
Effectifs



14 entrées,
8 sorties

11 pl
15-17ans

Effectifs par mois, âge et sexe



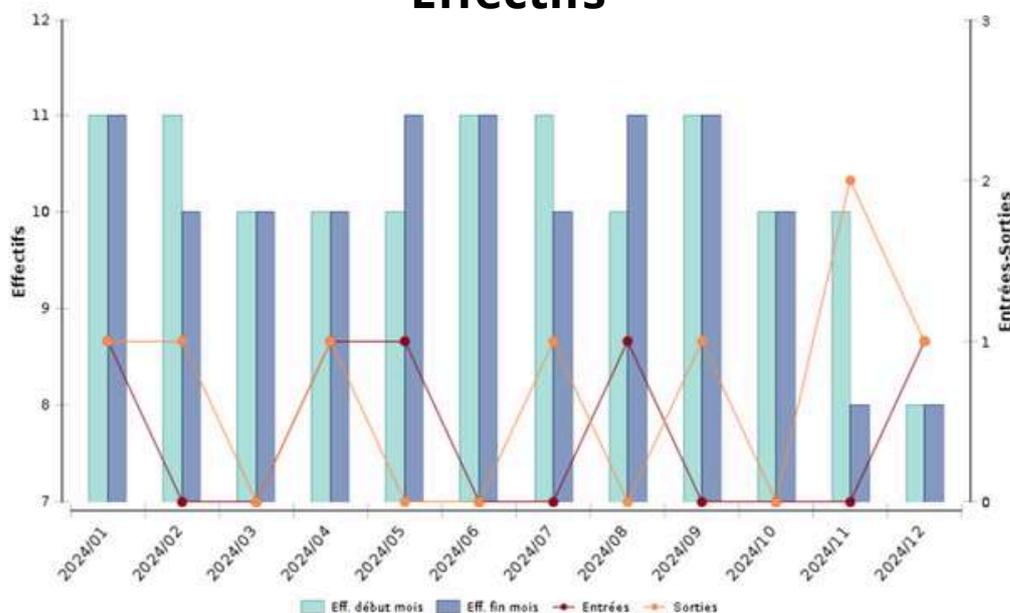
L'année 2024 a été marquée par une période de fermeture en raison d'un nombre important d'arrêts maladie simultanés, le départ de la cheffe de service, le recrutement d'une coordinatrice qui est ensuite devenue la nouvelle cheffe de service, l'accueil d'un jeune sous forme dans le cadre d'un arrêté nécessitant des soins importants, le décès de la mère d'une jeune accueillie qui est devenue pupille...

L'objectif pour 2025 est de stabiliser cette équipe qui a connu un turnover important au poste de chef de service au cours des dernières années (5 changements depuis 2020)

Le foyer des Tourterelles

Activité par mois

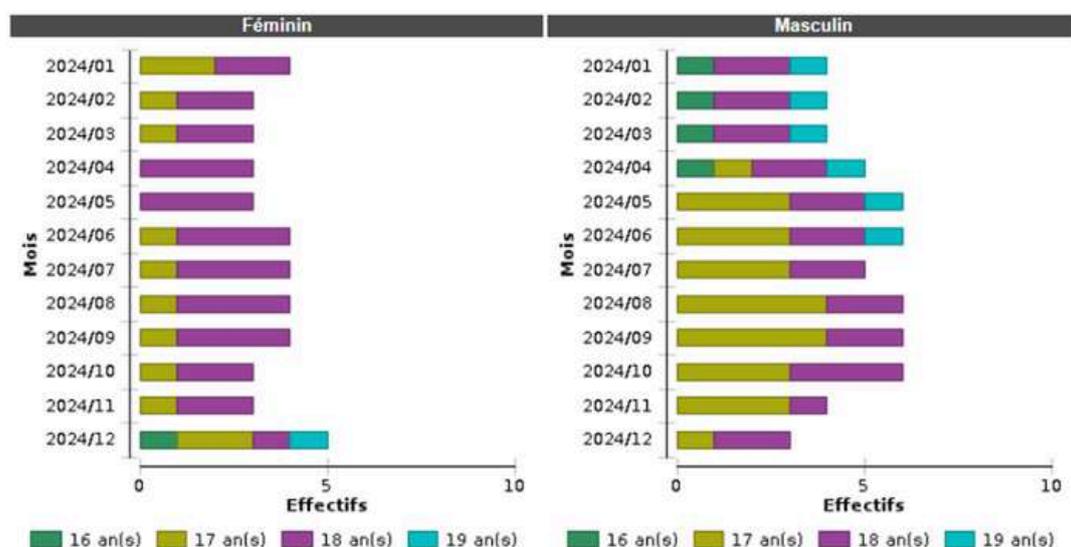
Effectifs



5 entrées,
8 sorties

10 pl
16ans-CJM

Effectifs par mois, âge et sexe

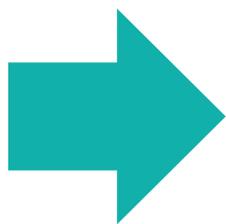


Pour rappel : la présence éducative est assurée au sein du foyer du lundi au jeudi soir. Les jeunes sont ensuite placées en situation d'autonomie le weekend et lors des périodes de vacances scolaires, avec néanmoins le passage d'un éducateur, la possibilité d'interpeller à tout moment et des rdv programmés.

Le foyer des Tourterelles dispose, outre les chambres individuelles, de :

- deux studios sur son site
- un appartement en location à Châtellerault permettant d'accueillir deux jeunes

En 2024, un incendie a été à déplorer dans la cuisine où étaient trois chambres de l'ancien foyer Reibel, rendant dès lors le lieu inutilisable.



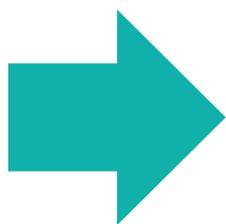
Les jeunes sont dorénavant accueillis sur l'aile B du foyer des Tourterelles durant le weekend, ce qui augmente le nombre de jeune in situ lors de ce temps (sans présence éducative).

En 2024, un incendie a été à déplorer dans la cuisine où étaient trois chambres de l'ancien foyer Reibel, rendant dès lors le lieu inutilisable.

Une fois réhabilité, les locaux accueilleront l'équipe du service APMN.



Un studio a également été restitué (propriétaire privé), car celui-ci ne permettait plus d'accueillir convenablement les jeunes.



Au regard de tous ces éléments, il manque à l'heure actuelle un appartement permettant d'accueillir un jeune lors des temps de weekend, car les jeunes ont de moins en moins de ressources extérieures et de DVH (pour les mineurs).

Objectifs 2025 :

- développer un partenariat avec les résidences habitat jeunes afin de répondre au besoin des jeunes en termes de logement
- Trouver un studio à Châtelleraut
- repenser le fonctionnement actuel des Tourterelles pour éviter aux jeunes les déménagement in situ lors des temps de weekend (aujourd'hui certains jeunes passent de l'aile A vers l'aile B pour que l'ensemble du foyer ne soit pas utilisé

Focus sur les camps



Des camps sont organisés sur plusieurs périodes (février, avril, juillet, août, ainsi qu'un week-end à thème au cours de l'année). La présence des jeunes est décidée en réunion d'animation, en fonction de plusieurs critères (DVH, projet individuel, adhésion du jeune et accord des parents).



26 au 29 février 2024
Canirondo (Creuse)
6 jeunes



22 au 25 avril 2024
Randonnée
(Brocéliande - Bretagne)
6 jeunes



22 au 25 juillet 2024
Randonnée et canoë
(Auvergne)
6 jeunes



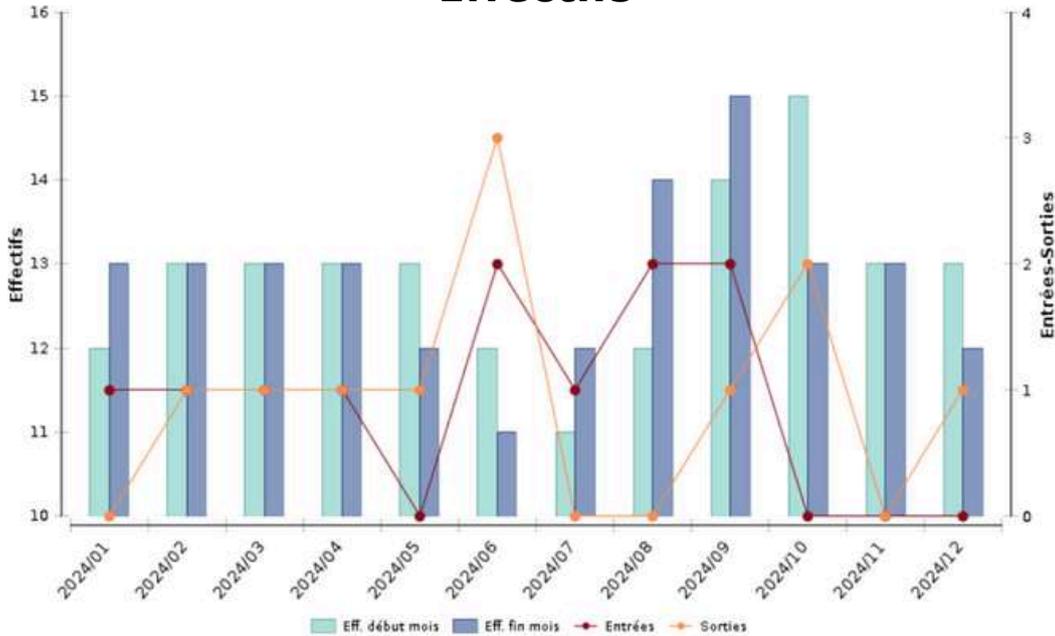
18 au 20 mai 2024
Accrobranche
(Le Verdon sur mer)
4 jeunes

Le service APMN

AMPN Classique

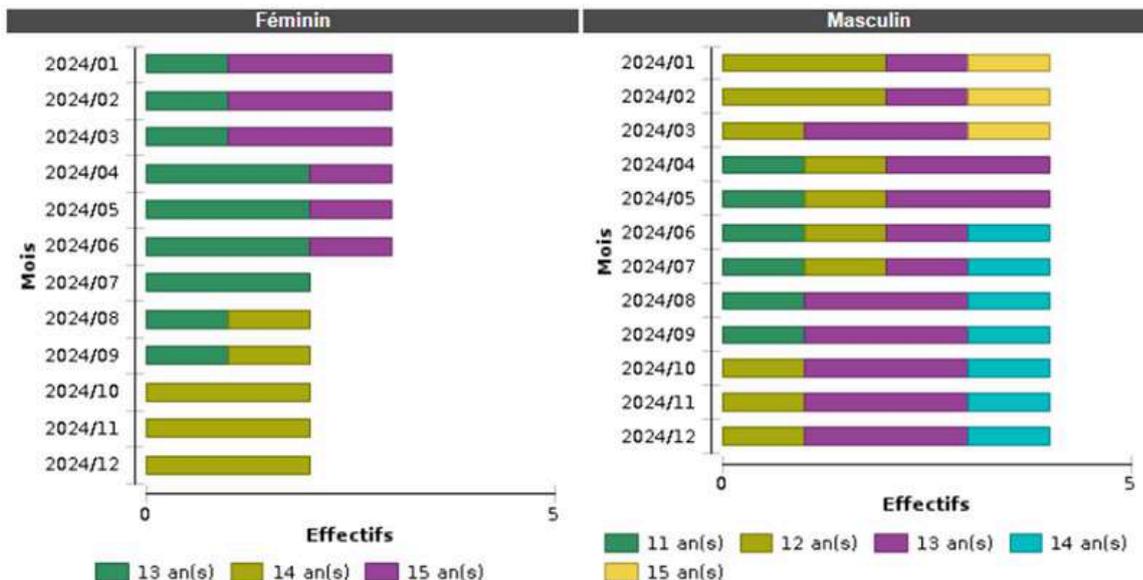
Activité par mois

Effectifs



15 pl
16ans-CJM

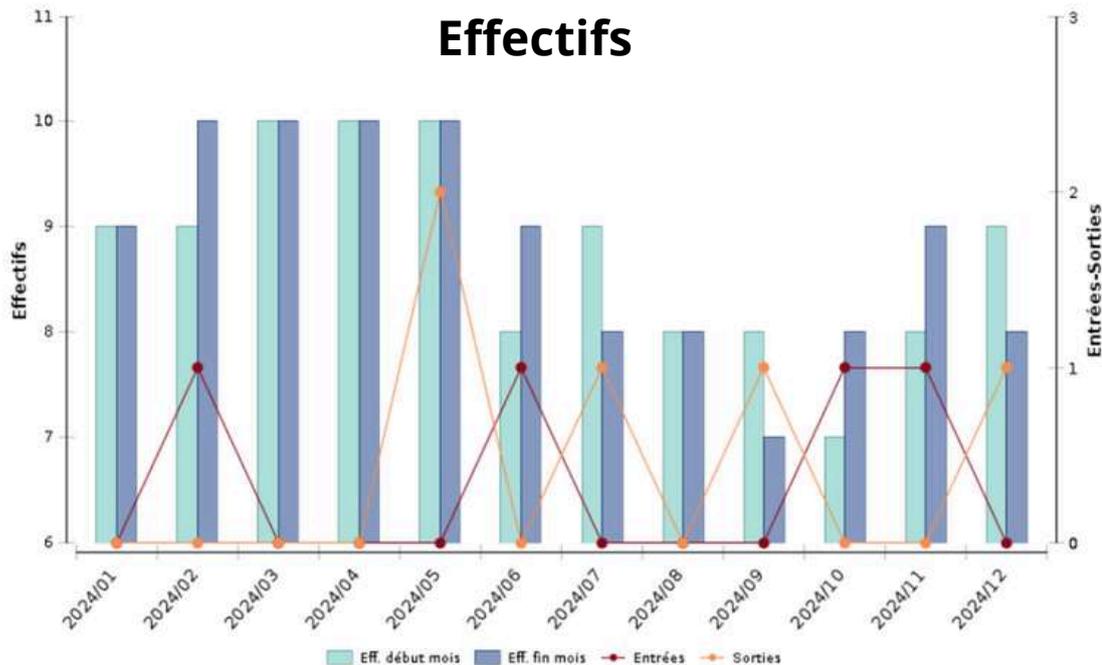
11 entrées, 11 sorties



Le service APMN

AMPN MNA

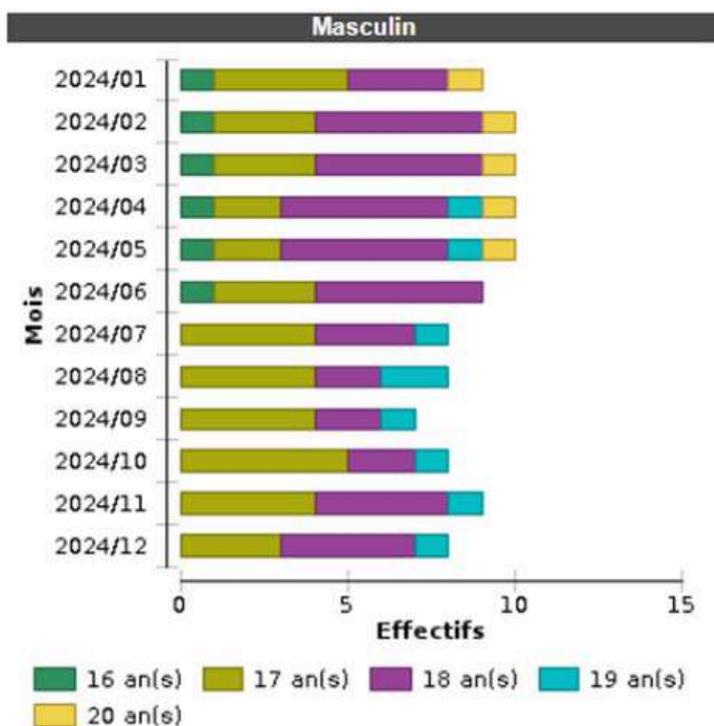
Activité par mois



9 pl
16ans-CJM

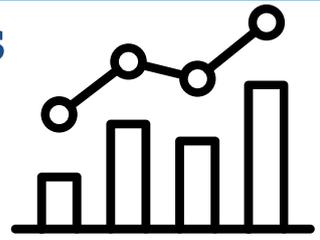
4 entrées, 5 sorties

Effectifs par mois, âge et sexe



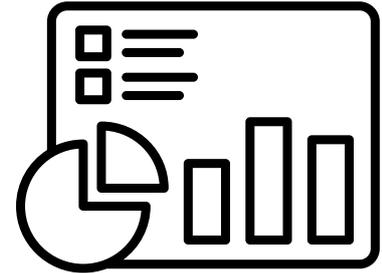
Aucune fille
accompagnée
en 2024

Le service APMN en quelques chiffres



36 jeunes accompagnés en 2024 :

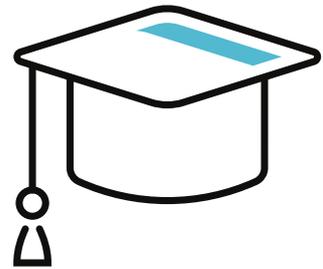
- 23 jeunes par l'APMN Classique
- 13 jeunes par l'APMN MNA
- 4 jeunes bénéficiaient d'une notification MDPH
- 5 jeunes bénéficiaient d'une mesure de protection des majeurs (Tutelle ou curatelle)



Situation scolaire et/ou professionnelle des jeunes

Sur les 36 jeunes accompagnés en 2024 :

- 12 étaient scolarisés ou bénéficiaient d'une formation professionnelle
- 5 étaient accompagnés par le CEFORD
- 8 réalisaient une formation en apprentissage
- 7 étaient inscrits dans un dispositif de droit commun (École de la Deuxième Chance, CEJ...)
- 4 étaient en recherche d'emploi

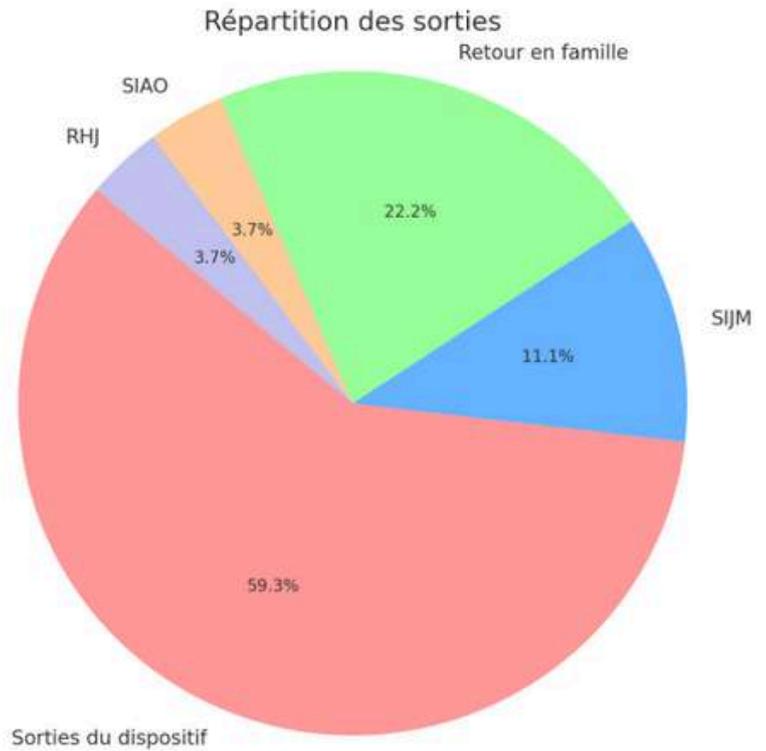


-
- 7 jeunes ont bénéficié d'un suivi par la psychologue du service
 - 4 ont bénéficié par une psychologue libérale
 - 5 jeunes ont refusé tout suivi malgré un besoin avéré

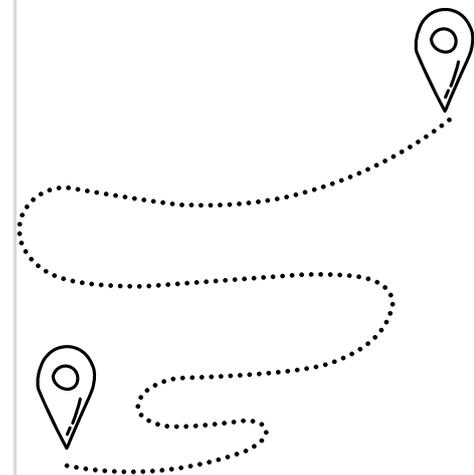
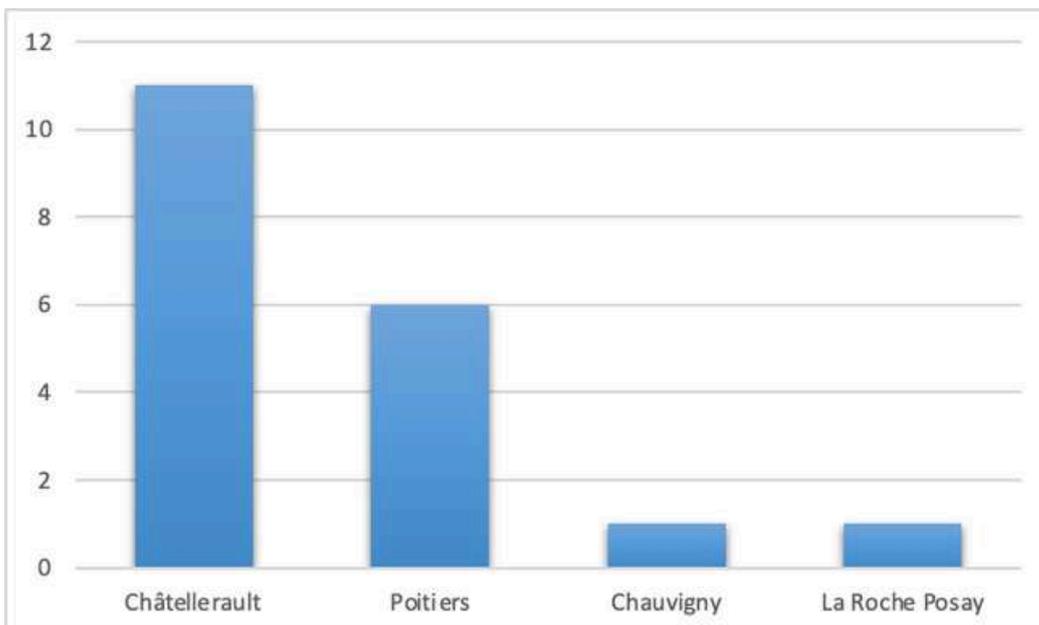


Le service APMN en quelques chiffres

Les sorties du service APMN



Emplacement géographique des logements loués par le service



Les mouvements de personnel



1

CDI SIGNÉS

88

CDD SIGNÉS

pour

19

PERSONNES

3

MUTATIONS AUX FEM

8

STAGIAIRES



2

INAPTITUDE

1

DÉPART À LA RETRAITE

2

DÉPARTS VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT ADSEA

0

DÉMISSION

2

RECLASSEMENTS

3

RUPTURES CONVENTIONNELLES



Les formations

L'ADSEA favorise le développement des compétences des salariés de tous ses services afin de proposer des accompagnements de qualité aux personnes accueillies.

ANALYSE DE LA PRATIQUE

16H
41 PERS.

LA RÉFÉRENCE ÉDUCATIVE

7H

ÉCO-CONDUITE

3H30

ACCOMPAGNEMENT AU DEUIL

7H

MAC SST - FTSR

7H
4 PERS.

HABILITATION ÉLECTRIQUES (10H30 POUR 2 PERS.)

WISC-5 (REMISE À NIVEAU - EN LIGNE POUR 1 PERS)

Les absences



2829

TOTAL JOURS D'ABSENCE



1010

JOURS ARRÊTS MALADIE



21,5

JOURS ENFANT MALADE

318

JOURS ABSENCE MATERNITÉ

39

JOURS ABSENCE PATERNITÉ



1

CONGÉ MATERNITÉ

124

CONGÉS PARENTAL D'ÉDUCATION TEMPS PLEIN

856

CONGÉS PARENTAL D'ÉDUCATION TEMPS PARTIEL



124

TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

2

DÉCLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

52

JOURS D'ABSENCE ACCIDENT DU TRAVAIL

ASSTV

ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LA VIENNE

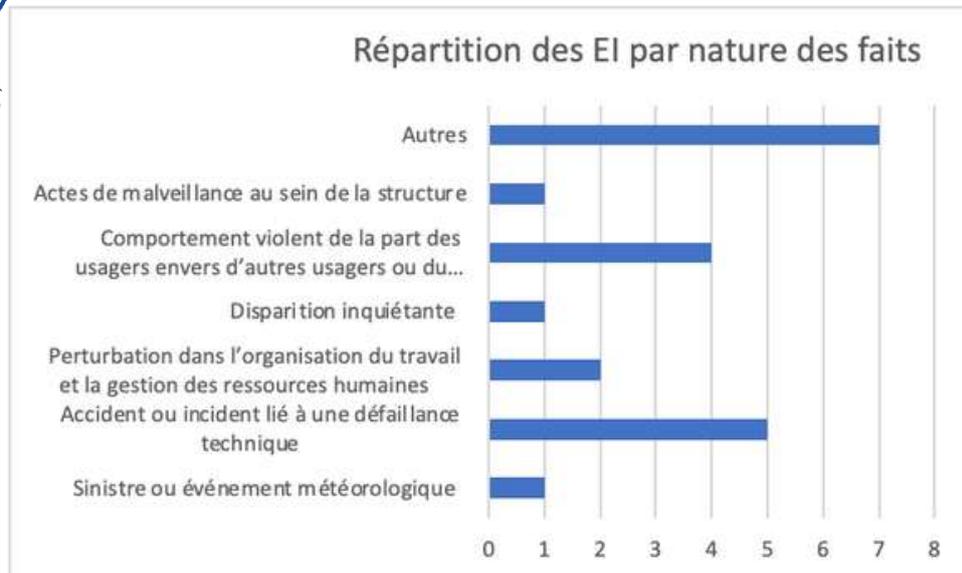
NOMINATION D'UNE RÉFÉRENTE BIEN-ÊTRE



Les droits des usagers

Les événements indésirables

Au cours de l'année 2024, 21 événements indésirables ont été signalés au niveau des FEM.



Les plaintes et réclamations

Un dispositif de réclamations existe, la procédure est associative. Une adresse mail existe pour tous les Pôles mais elle est peu investie au sein des FEM. Un nouveau travail de sensibilisation des jeunes et des équipes a été effectué au dernier trimestre 2024. 5 plaintes et réclamations sont déjà recensées pour 2025



PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

Le groupe d'expression

Au sein de chaque foyer se tiennent des réunions de jeunes, au minimum une fois par trimestre et plus si nécessaire. L'arrivée de nouveaux jeunes est souvent l'occasion de l'organisation d'une réunion de jeunes. Cette dernière se veut être un groupe d'expression lors duquel sont discutées les règles de vie, le fonctionnement de l'institution et tout sujet émergeant du quotidien nécessitant une mise en mots collective.

En parallèle, les psychologues animent des groupes de parole dont le contenu est actuellement retravaillé (fréquence toutes les 6 à 8 semaines



Perspective 2025 :

Articuler plus finement ces réunions de jeunes avec le groupe de parole animé par les psychologues, ainsi qu'avec le CVS à l'échelle des FEM.

Le Conseil de la Vie Sociale

Les FEM ne sont règlementairement pas soumis à la tenue d'un CVS.

Toutefois, dans la perspective d'impliquer plus fortement encore les jeunes et leur famille dans la vie de l'établissement, ainsi que dans leur projet d'accompagnement personnalisé, la direction a décidé d'impulser des temps de réflexion et de construction avec des professionnels du Département afin d'envisager la mise en place d'un CVS à l'échelle des FEM et de permettre la participation des familles aux synthèses éducatives

3 Conclusion et perspectives 2025



L'année 2024 a été marquée par une activité globalement satisfaisante, même si une orientation moins soutenue vers le service APMN a entraîné un déficit non négligeable. En revanche, plusieurs périodes de suractivité sont à souligner dans les foyers.

L'inspection menée en octobre 2024 par la DGAS et la PJJ a certes mis en évidence certains axes d'amélioration, mais elle a surtout souligné la qualité des accompagnements proposés au sein des FEM, réalisés dans un cadre éthique. Les jeunes interrogés à cette occasion ont témoigné de bonnes conditions d'accueil ainsi que du lien de confiance établi avec les éducateurs.

Le changement de direction a également constitué un moment fort de l'année 2024, s'inscrivant dans un contexte de réorganisation du Pôle Enfance. Une période de transition s'est ainsi ouverte, avec pour ambition de se doter des moyens nécessaires pour relever les défis actuels des FEM. Parmi ceux-ci figure notamment l'évaluation unique prévue au printemps 2025, qui implique la réécriture du projet d'établissement ainsi que l'actualisation de l'ensemble des documents officiels issus de la loi 2002-2. Bien que représentant une charge de travail importante, cette échéance est perçue comme une opportunité de réflexion sur les projets de service, rendue nécessaire par l'évolution du public accueilli (augmentation des situations de double prise en charge ASE-MDPH, rajeunissement du public au foyer Painlevé, allongement de la durée des placements, réduction du nombre de DVH...). Les équipes ont par ailleurs à cœur de s'adapter aux besoins des jeunes qui nous sont confiés.

En somme, malgré les défis rencontrés et ceux à venir, l'année 2024 aura été une période de transition porteuse de sens, marquée par l'engagement des équipes et la qualité des accompagnements proposés. Comme l'écrivait Albert Camus : « Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été. » Une manière de rappeler que, même dans l'adversité, demeurent la force d'agir et la volonté de faire progresser les projets au service des jeunes.

